

# STUDIO PIANO (PAVILLON CORTOT)

## CONDITIONS D'ACCES

- La salle de répétition Cortot est accessible à toute personne désirant répéter ou déchiffrer après acquittement du droit d'accès :

1 heure
<b>5 euros</b>

Avec abonnement annuel

1 heure
<b>15 euros</b>

- L'accès à la salle se fait sur **réservation**, par téléphone, mail ou fax.

Horaires :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h30-17h30	9h30-17h30	9h30-17h30	9h30-17h30	9h30-17h	10h-17h

### Conditions de réservations

**2 heures** de réservation maximum **par jour pour les chanteurs**

**3 passages** par usagers et **par semaine** (ou 6 heures de location), autrement dit un ou une interprète prenant 1 heure quotidienne pourra réserver 6 fois par semaine, un pianiste jouant pendant 2 heures pourra réserver 3 jours dans la semaine.

Possibilité de réserver un créneau **15 jours en avance** et non au-delà.

### TOUTE SEANCE ANNULEE MOINS DE 24H A L'AVANCE EST DUE

**(Tarifs en vigueur)**

**(Prévenir par téléphone)**

- **L'accès est autorisé jusqu'à 3 personnes simultanément.**

- Toutes les personnes utilisant le studio doivent se présenter au bureau d'accueil au 1<sup>er</sup> étage.

- Pour les duos ou les trios, chaque accompagnateur doit s'acquitter d'un Laisser – passer de 6 euros (voir les conditions à l'accueil).

- **Tout usage professionnel est exclu.** (Aucun cours particuliers n'est toléré)

- L'utilisateur est responsable de la clé du studio pendant la durée de sa réservation.

- L'utilisateur doit respecter la durée d'utilisation de la salle.

- Il lui est interdit de toucher aux partitions, de manger dans la salle.

- Il doit refermer la porte à clé en partant et rendre la clé au bureau d'accueil situé au 1<sup>er</sup> étage

Je m'engage à respecter ces conditions d'accès :

Date

Nom :

Signature :